



## Mon chef compromet-il mon avenir pro ?

Par **cforum**, le **09/05/2015** à **17:49**

Bonjour

dans l'équipe où je suis nous sommes 2, gérée par un chef d'équipe.

nous réalisons notre travail pour 3 clients différents.

il y a 1 an j'ai reçu une promotion de poste. ( ce n'est pas mon chef qui m'a accordé cette promotion de poste, mais le chef de mon chef )

J'ai la gestion exclusive d'un client, mais en ce qui concerne les 2 autres je dépends toujours du même chef.

la gestion de mon client ne me prends pas 100% de mon temps de travail.

Le reste de mon temps de travail était donc complété par le travail que m'affectait mon chef sur les 2 autres clients.

Hors depuis quelques temps ( environ 2 mois ) , mon chef ne m'affecte plus du tout de travail. Il l'affecte soit à mon collègue ( en + de son travail initial ) soit à d'autres collègue de l'autre équipe.

Ayant pris l'initiative d'aller le voir, il m'a dit qu'il me reffecterait du travail sous peu, mais ce n'est jamais le cas ...

Cela peut nuire à mon développement et avenir professionnel car il faut avouer que ce n'est pas des plus épanouissants de ne pas recevoir de travail alors qu'il y en a . Nous ne faisons pas face à une baisse d'activité.

Que puis-je faire ? notre responsable n'a t'il pas obligation de nous affecter une charge de travail ?

Par **P.M.**, le **10/05/2015** à **13:57**

Bonjour,

Ce n'est effectivement pas en général un chef d'équipe qui décide d'une promotion même s'il peut la suggérer...

Après en avoir avisé le chef d'équipe, vous pourriez en référer à la hiérarchie...

Par **cforum**, le **17/05/2015** à **17:14**

Merci pour votre réponse.  
c'est fait.